

PROMOTION MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

26 au 28 avril 2019 – Valence Saint Didier (26)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne- Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2019 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Voir règlements généraux.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1^{er} et 2^{ème} jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 8 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 8, 2 v 7, 3 v 6, 4 v 5.

Les 4 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} division nationale pour 2020.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **26 mars 2019 inclus.**

Date limite pour les équipiers : **18 avril 2019 inclus.**

Les droits d'engagement, fixés à **250€** par équipe, sont facturés directement par la **ffgolf**.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

